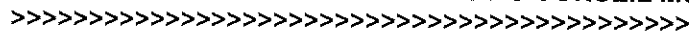




DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

## COMMUNE DE CONFOLENS

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



**DEPARTEMENT DE LA CHARENTE**

Le 27 février deux mille vingt à vingt heures, le Conseil Municipal de la Ville de CONFOLENS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du 19 février 2020, sous la présidence de M. Jean-Noël DUPRE, Maire.

**COMMUNE DE CONFOLENS**

**Etaient présents :**

Effectif légal du Conseil Municipal : 27

M. BOUTY Philippe, Mme COURSAGET Mireille, Mme VILLEDARY Véronique, M. GUINOT Jean François, M. BOOB Frédéric, M. GAULTIER Emmanuel Adjoint, M. PAULET Didier, M. PONTCHARRAUD Michel, Mme BARRY Marie-Christine, M. DEMONT Jean-Michel, Mme DEVAINE Colette, Mme DUMASDELAGE Chantal ; Mme FLEURIAU Valérie, M. GANTHEIL Robert, M. GOWLAND James, Mme NGOMBET BITOO Madeleine, Conseillers Municipaux,

Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents : 17

Excusés-Absents : 10

Délégations : 03

**Excusé(e)s / Absent(e)s :**

M. GERMANEAU Gilbert, Mme LAMANT Marie-Line, M. VIGNAUD Jean-Michel, M. DESBORDES Pierre, Mme LAFONT Cindy, M. LASCAUX Laurent, M. MASDOUMIER Pascal, M. POINTIER Emeric, Mme VICTOR Nathalie, Mme VIGNAUD Christine

**Date de Convocation :**  
19 février 2020

**Délégations :** M. GERMANEAU Gilbert à Mme VILLEDARY Véronique, Mme LAMANT Marie-Line à M. GUINOT Jean François, Mme VICTOR Nathalie à M. BOOB Frédéric,

**Date d'affichage :**  
19 février 2020

**Secrétaire de séance :** M. GAULTIER Emmanuel

2020/02/27

N°33

### **33- Finances - Subvention exceptionnelle à l'association sportive du Lycée Emile Roux**

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal que l'équipe sportive de handball de l'Association Sportive du Lycée Emile Roux de Confolens a été qualifiée pour la finale du championnat de France de Hand-ball du 30 mars au 02 avril 2020.

Cette aventure sportive requiert des financements importants représentant un budget d'environ 4904€, c'est pourquoi, l'association sollicite la commune pour l'attribution d'une participation exceptionnelle.

Monsieur le Maire propose de soutenir cette association en leur attribuant une subvention exceptionnelle d'un montant de 300€ imputée au compte 6574.

#### **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :**

- AUTORISE le versement d'une subvention exceptionnelle de 300€ à l'Association Sportive du Lycée Emile Roux de Confolens pour la finale du championnat de France de Hand-ball.

Pour Extrait Conforme  
En Mairie, le 3 mars 2020

Jean-Noël DUPRÉ  
Maire de Confolens

